



Retrouvez-nous sur
www.spac-cfdt.org

CTP DSNA du 5 avril 2005

Avenir de la DTI qui inquiète les personnels, droit de grève et service minimum remis en cause, formation sacrifiée sur l'autel du low-cost (pilotes échos-radar), position figée sur la région parisienne. Peut-on parler de dialogue social au sein de la DSNA ?

Le premier CTP DSNA (informel, donc sans vote) s'est déroulé 5 avril 2005. Les points suivants ont été abordés :

1/ Suites données au dernier CTP

ESSAR 5 et brevets d'aptitudes ICNA

Une note précisant les modalités de mise en place du **brevet d'aptitude ESSAR 5** (avant goût de la licence européenne) a été envoyée dans les centres, des réunions d'info des personnels sont organisées dans les centres de liste 1 (les autres listes de 2 à 6 sont pourtant aussi concernées ?).

Approches centrales

Un document de politique générale a été présenté récemment aux O.S. Il va être remanié mais reprend en fait le concept tel que le DSNA le décline depuis plus de 10 ans.

A ce sujet, **le déclassement d'Avignon en liste 6 est prévu pour février 2007** (mise en service GT Provence) et **l'étude "dite comparative" sur Perpignan va débuter en septembre** (M. Delhaye signalant avoir l'accord du député maire de cette ville !)

Europe

L'ensemble des O.S. a déploré **le manque de suivi et de dialogue sur ce sujet**. Quelles sont les positions défendues par la DGAC ? Quelles sont les actions menées ? Où en sont exactement les négociations ?

La CFDT s'investit avec force dans l'action européenne (le président du JATMWG est SPAC-CFDT) et aimerait, sur ce plan, plus de transparence et de soutien de la part de la DGAC.

2/ Refonte du RCA

Les projets de textes sont examinés au court de ce CTP avant d'être édités par la DAST.

Le RCA1 va s'appeler **"règles de l'air"**.

Le RCA 2 va s'intituler **"services de la circulation aérienne"**.

Ils formeront les 2 annexes d'un seul arrêté.

Le RCA 3 **"procédures pour les organismes rendant les services de la CA"** sera aussi un arrêté.

- 2 objectifs : - mise en conformité avec les textes OACI (annexes 2 et 11)
- faciliter l'évolution ou la modification de ces textes

spac.cfdt@wanadoo.fr

SPAC/CFDT, Mas Aldebert, 34134 MAUGUIO Cedex
Lotus Notes : CFDT-National
Tél : 04 67 64 42 24
Fax : 04 67 22 13 63

SPAC/CFDT - 50 rue Henry Farman
75720 Paris Cedex 15
Lotus Notes : CFDT-DGAC
Tél : 01 58 09 45 55 - Fax : 01 58 09 45 81

- La formation des agents DGAC sera faite par EAO (ordinateur) et celles des usagers (FFA, FFVV, compagnies..) par un power point, tout ceci développé par l'ENAC et validé par la DAST.
- **La CFDT**, comme les autres O.S., a demandé **la mise en place d'un Manuel du Contrôleur** expliquant le plus clairement possible, comment passer de la théorie à la pratique.
- Une réunion expliquant les modifications portant sur le RCA 3 se déroulera le 26 avril.
- **La CFDT** a également insisté sur la nécessaire formation de tous ; La méthode EAO nous semble un peu légère surtout sur les sites où les entités formations sont inexistantes.
- **Mise en application du nouveau RCA mars 2006**

3/ GT compatibilité IFR/VFR

Premier point positif, la reconnaissance officielle du problème maintes fois dénoncé par la CFDT (et la CNSCA).

Il nous est proposé un point d'avancement. Pour l'instant on cerne la problématique en relation avec les usagers. Bien que le DSNA précise qu'il s'agit de protéger, en priorité, les IFR de transport public, la CFDT précise que le niveau de sécurité doit être le même pour tous (cela reste pour nous une évidence).

Des pistes se font jour :

- forcer la visualisation des VFR en espace A, B et C
- revoir la formation car les pilotes de compagnies sont persuadés qu'ils sont séparés des VFR en espace D (?)
- se doter d'indicateurs pour le passage d'espace D vers C
- aller vers la quasi-disparition de l'espace E dénoncé par tous comme instaurant un sentiment de "fausse sécurité"
- abandon du concept "d'espace contrôlé" à remplacer par celui "d'espace à trafic connu" (A,B,C) et "d'espace à trafic inconnu" (E,G)
- idée d'une "bulle de protection" de l'IFR sur image radar en E et G
- Deuxième point d'étape en juillet et rapport finalisé avant fin 2005.

4/ Conclusion du GT UIV

La conclusion du GT est "**la pérennisation de la fourniture du service d'information de vol avec visualisation radar dans les CIV**".

La CFDT approuve cette conclusion, demande une harmonisation des moyens (humains et techniques) et des méthodes de travail, la reconnaissance des spécificités de ce métier associée au développement d'une véritable formation continue spécifique (RCA et anglais).

Le DSNA confirme que tous les CIV seront équipés d'écran 28 pouces, qu'il y aura certainement des modifications de fonctionnement et de méthodes suite aux conclusions du GT IFR/VFR, que des ajustements d'effectifs seront effectués cet automne (avec modulation été/hiver), que la formation continue sera développée et, pour finir, que l'indemnitaire sera traité au prochain protocole...

Une réunion pour faire le point, notamment sur les effectifs (attention à une modulation trop contraignante pour les agents...), **se tiendra en automne.**

5/ Budget DSNA

Le budget d'investissement a décliné ces dernières années (en données constantes).

On est au niveau de 1993-94.

Sont, entre autres prévus pour 2005 :

- couverture totale mode S (nord)
- rénovation salle CRNA /E, extension CRNA/O, réhabilitation CRNA/SO, CANA
- Blocs techniques de Nice, Ajaccio, Pau, Pointe à Pitre, Cayenne
- début déploiement d'ARTAS à CDG et les 5 CRNAs

etc...

spac.cfdt@wanadoo.fr

Les objectifs sur les dépenses sont les suivants :

- en fonctionnement : être inférieur ou égal à l'inflation
- en investissement : progresser légèrement
- en personnel : diminuer la hausse (passer de 3x l'inflation à 2x)

L'évolution du taux des redevances doit rester en deçà de la moyenne européenne en les réduisant et les maîtrisant.

6/ Questions diverses

La CFDT avait posé deux questions (envoyées par avance).

a/ Une réponse était demandée au sujet de la motion des **personnels de la DTI**. Le DSNA a "tapé en touche" et une réunion est prévue en mai sur le sujet.

b/ Nous avons exprimé notre indignation au sujet du **marché pilote écho radar** de l'ENAC. Le critère de choix retenu a été le coût au détriment de la qualité ouvrant la porte au dumping social le plus exécrationnel (la boîte la moins chère tentant le pari inqualifiable de réembaucher les pilotes licenciés à un coût moindre...).

Pour le DSNA dont la "vision" sociale nous surprend toujours, il est normal que le **coût prime sur l'humain et la qualité du service rendu...** donc pas de problème.

Nous invitons nos collègues des différents centres utilisant des sociétés de pilotes à vérifier les conditions d'emploi et de formation de ces derniers, il semblerait que les agissements de l'Enac ne soient pas isolés...

Vous noterez **que la CFDT avait à l'époque dénoncé fortement l'externalisation** de cette fonction importante pour la formation initiale et continue des contrôleurs... la suite semble nous donner raison... et nous faire craindre le pire si de prochaines externalisations sont unilatéralement décidées..

Autres questions posées en début de séance :

c/ Coordination civil-militaire

L'outil magique **S3-S5 est mal adapté et non déployable** en l'état et le DSNA n'est pas opposé à examiner une autre forme de coordination en précisant qu'il faudra un jour ou l'autre visualiser la piste militaire. Les DCC que nous défendons et dont beaucoup ont voulu la fin ont encore de beaux jours devant eux... mais les personnels tant décriés sont-ils toujours motivés ?

d/ région parisienne

Cherchant à court-circuiter les études menées par le CPRP, le **SNCTA et le DSNA** veulent faire acter par les autres syndicats (alors que ce n'était pas à l'ordre du jour) l'ouverture de négociation sur le volet social. En gros, puisque nous n'avons pas d'arguments techniques pour **faire accepter à tous la centralisation de l'approche à Roissy** nous allons essayer de vous "acheter" le plus tôt possible.

Les personnels des trois centres de la région parisienne qui attendent des améliorations de fonctionnement sans sacrifier leur statut et leur qualification apprécieront.

Une nouvelle fois le SNCTA et la DSNA essaient, sur ce sujet, le passage en force, à croire que les leçons d'un passé récent n'ont pas été retenues.

Pour terminer nous aimerions vous faire part de la volonté annoncée en cours de CTP par le DSNA de débiter des négociations indemnitaires globales dès l'automne 2006 au vu d'un protocole pour 2007 en ne prenant en compte que les personnels techniques de la DSNA.

Pour la CFDT il n'est pas questions de discuter indemnitaire que pour ces seuls personnels mais il faut y intégrer, bien sur, l'ensemble de tous les personnels (techniques ET administratifs) de la DGAC (et non la seule DSNA). C'est dans cet esprit que nous continuerons à oeuvrer à la réorganisation et à la modernisation de la DGAC, service public d'état.

Vos représentants CFDT : Gilles FORT et Daniel COPY

spac.cfdt@wanadoo.fr